



# Saintines.Com

Bulletin  
Municipal



P2 - Infos pratiques

P3 - Le mot du Maire

P4 - La vie à Saintines

P6 - Nouvelles constructions

P7 - Ecole Louis Collas

P9 - Les fêtes & cérémonies

P11 - Les associations

Juin 2023



# Infos pratiques

## Agence Postale Communale et dépôt de pain

- ◆ lundi de 8h30 à 12h
- ◆ Mardi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h (APC uniquement l'après midi)
- ◆ Mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h
- ◆ Téléphone 03.44.83.14.92

## Bibliothèque

Le mardi de 16h30 à 17h30, fermée pendant les vacances scolaires.

## Horaires des bruits de voisinage

Pour préserver la tranquillité de chacun, tout appareil entraînant des nuisances sonores (tronçonneuse, tondeuse, ...) ne peut être utilisé qu'aux horaires suivants :

- ◆ du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 19h30
- ◆ le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- ◆ les dimanche et jours fériés de 10h à 12h

## Collecte des déchets

**Ordures ménagères et bac jaune** : mercredi matin

**Encombrants** : collecte sur rdv au 08.00.77.97.66

**Déchets verts** : collecte le lundi matin de début avril à fin novembre, sacs disponibles en mairie.

**Déchetterie** :

zone industrielle de Verberie

◆ du mardi au Samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

◆ dimanche de 9h à 12h

◆ fermeture lundi, dimanche après-midi et jours fériés

Tel : 0 800 60 20 02

## L'information dans votre poche



S@intines.fr  
le site

Les dernières infos



Téléchargez l'appli



Directeur de la publication : DESMOULINS Jean-Pierre. Rédaction : ANDRÉ Sébastien, DEBRAY Delphine, RIBOULEAU Geneviève, LEDUC Jessica, TAGON Aurélie  
Conception : ANDRÉ Sébastien.  
ISSN 2495-5698



Saintines - Juin 2023 / n°62

## Mairie de Saintines :

2 place Foch  
60410 Saintines  
03.44.40.97.06

mairie@saintines.fr  
www.saintines.fr

## Heures d'ouvertures au public :

Lundi de 9h à 12h  
Mardi de 15h à 18h  
Jeudi de 9h à 12h  
Vendredi de 14h à 17h

## Accueil téléphonique :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

## Au programme...



- \* Soirée Saintinoise le 1<sup>er</sup> juillet
- \* Brocante le 17 septembre
- \* Ciné Gaming le 23 septembre
- \* Ciné rural le 23 septembre
- \* Ciné rural le 7 octobre
- \* Fête foraine les 7, 8 et 9 octobre
- \* Concert de Fado, 14 octobre
- \* Ciné rural le 18 novembre
- \* Soirée Beaujolais le 24 novembre

## Nouveau...



A partir de septembre 2023, cours de guitare et d'éveil musical.

Renseignements et inscription au 06.17.82.87.81 ou par mail, [abrunhosa.fabrice@gmail.com](mailto:abrunhosa.fabrice@gmail.com).

Cours de guitare tous niveaux (45 min) éveil musical à partir de 3 ans (30 min) dans l'ancienne salle des fêtes, le lundi de 17h à 20h et le samedi de 9h à 14h.

Cours collectifs de 4 à 7 élèves, méthode rapide et sans solfège.

Places limitées, inscription possible dès maintenant.

# Le mot du Maire



**Chères Saintinoises,  
chers Saintinois,**

**“En mai fais ce qu’il te plaît” ou presque !**

Ce dicton populaire permet de laisser entrevoir un ciel radieux, des journées ensoleillées et la vie en extérieur.

Est-ce que cela est démodé de dire que les bonnes manières font partie du savoir-vivre en société ? Ces mots semblent parfois désuets alors qu’ils contribuent uniquement aux relations harmonieuses entre les individus. Pour exemple, passer la tondeuse à l’heure des repas est certainement à proscrire afin d’entretenir de bonnes relations de voisinage !

Afin de permettre à chacun d’entre nous de bien profiter de ces belles journées, nous avons pensé rappeler quelques règles évidentes de savoir vivre dans notre commune. Une sorte de petit lexique : **faire attention à son voisinage en respectant les horaires pour utiliser les engins à moteur régis par la loi, d’une manière générale respecter la tranquillité d’autrui de jour comme de nuit quelle que soit l’origine des bruits y compris les aboiements des chiens. Elles ne sont en rien contraignantes.**

Elles permettent, si elles sont respectées, une meilleure qualité de vie pour tous, dans cette mondialisation à outrance où de nombreux sujets émergent, tels la réduction des effets de serre, du CO2, de notre consommation d’eau potable, des dépenses d’énergies, de notre endettement, l’isolation de nos habitations et des bâtiments communaux, etc... dans le but de mieux respecter notre planète qui, elle, aussi souffre.

Sur le plan local, les sujets qui reviennent le plus souvent sont justement ceux relatifs aux incivilités. Pourtant, le civisme contribue au quotidien à rendre notre commune agréable pour tous. Pour ce faire, la recette est fort simple : **respecter des règles de vie collective en ajoutant une dose de bon sens et de respect dans nos comportements.**

Solutionner toutes les incivilités ou les problèmes de voisinage serait utopique, mais essayer ensemble de les atténuer pour que chacun vive dans un cadre agréable et dans le respect des autres est possible. C’est le souhait de l’équipe municipale d’y croire et de tout mettre en œuvre avec les citoyens, afin d’y répondre le mieux possible.

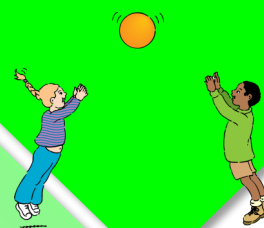
Symbolisant le retour des beaux jours, la vie en extérieur est synonyme de bonheur. C’est ce que je souhaite à chacune et chacun d’entre vous, que cet été incarne : l’amour, la chance, le bonheur, la vie, la pureté, le renouveau et la joie.

Bonnes vacances et jolis mois d’été à toutes et à tous.

Bien à vous toutes et tous.

Votre Maire,  
Jean-Pierre DESMOULINS

# La vie à Saintines



## Aménagement de l'aire de jeux

L'aire de jeux est un espace très prisé par les familles à l'approche des beaux jours et l'été. Au fil du temps, les zones de réception des jeux se sont dégradées. C'est pourquoi nos agents communaux ont réalisé un gros travail de sécurisation en creusant autour et sous les structures afin de répartir une couche conséquente de sable. Nous constatons également des détériorations sur les jeux, pour certaines dues à l'usure, mais pour beaucoup volontaires. Par exemple, le pont suspendu où les cordages ont été retirés car ils devenaient dangereux. Coût du remplacement : 900€



## Festival Paroles

Le Festival du Valois et du Compiégnois a organisé à la salle multifonction de Saintines un spectacle de mime le 2 avril. Jos Houben, comédien belge, metteur en scène et pédagogue dans l'art du rire a animé une conférence entre philosophie et anthropologie, disséquant les mécanismes du rire. Plus de 100 personnes ont pu apprécier le spectacle et le rire était dans la salle.



## Ciné Rural & Ciné Gaming

Le ciné rural, en pause pendant l'été, reprendra le samedi 23 septembre avec un Ciné Gaming suivi de la projection d'un film. Les infos seront diffusées fin août pour la réservation nécessaire.

Le 12 avril, nous avons proposé une séance de cinéma ouverte aux enfants fréquentant le centre d'accueil du mercredi. Ceux-ci ont beaucoup apprécié cette activité que nous renouvelerons une ou deux fois dans l'année. Les autres séances sont maintenues le samedi après-midi ; les prochaines seront le 23/09, le 07/10 et le 18/11.



## Nouveaux arrivants

Vous venez d'emménager dans la commune? Pensez à venir vous faire connaître en Mairie, nous vous remettons un livret d'accueil avec de nombreux renseignements et numéros utiles.

Cella nous permettra également de vous convier à nos différentes manifestations.



## Agence postale communale et dépôt de pain

Ce service mis en place depuis plusieurs années permet l'envoi et l'affranchissement du courrier et des colis mais également certaines transactions bancaires si vous possédez un compte à la banque postale.

Un seul agent est habilité pour l'ensemble de ces opérations. C'est pourquoi nous sommes dans l'incapacité de maintenir ce service en cas d'absence. Concernant le dépôt de pain, nous faisons appel à nos Pass Permis, à un élu, voir le cas échéant à une secrétaire de Mairie.





## Dégradations et vandalisme

De nombreuses dégradations sont trop souvent constatées sur l'ensemble de la commune : poubelles sur l'espace public, grilles de city stade, structures dans l'aire de jeux, panneaux routiers, miroirs, bornes à incendie, candélabres...

Toutes ces dégradations ne sont pas sans conséquences sur le budget communal et entraînent de nombreux désagréments pour un grand nombre de riverains.

## Incendie et explosion d'un véhicule

Dans la nuit du 13 au 14 janvier, une voiture a été brûlée à l'angle de la rue Joliot Curie et la rue du cimetière. Fort heureusement, aucun blessé n'est à déplorer. Sous l'explosion, la façade et les huisseries de l'habitation toute proche (récemment restaurée) ont subi des dommages conséquents ainsi que les biens publics.

Le miroir, les enrobés du trottoir, les panneaux indicateurs sont HS. M. le Maire a déposé une main courante. Néanmoins, les auteurs ayant pris la fuite n'ont pu être identifiés, ce qui a pour conséquence d'impacter le budget communal, les réparations et les remplacements étant à la charge de la commune. Dans un premier temps, nous avons traité le plus urgent en remplaçant le miroir par mesure de sécurité (coût = 800 €).



## Accident sur la traversée de Saintines

Un accident de la circulation s'est produit le dimanche 04 juin dernier durant le midi entre deux véhicules roulant en sens inverse à hauteur du 475 rue Jean-Jaurès. Les pompiers, la gendarmerie et M. le Maire se sont rendus sur place afin d'effectuer les opérations d'usage. La conductrice d'un des véhicules a été dirigée vers le CH de Compiègne afin de subir des examens. Trois autres personnes impliquées dans l'accident ont été soignées sur place par les secours.



## Fourrière animale

La commune de Saintines a pour obligation d'adhérer à un service de fourrière pour les animaux errants, blessés ou malheureusement morts.

Par délibération, la commune est adhérente à une plateforme animalière et non pas à la SPA.

En cas d'animal trouvé sur le domaine public, vous devez en informer la Mairie qui fera le nécessaire auprès du prestataire.

**Attention, si vous venez à déposer l'animal chez un vétérinaire, la facturation des soins vous sera adressée, s'il n'y a pas de connaissance du propriétaire avéré.**

### Démarche à suivre pour nous signaler un animal errant sur la voie publique :

⇒ Pendant les heures d'ouverture de la Mairie, vous pouvez contacter directement le secrétariat.  
Accueil téléphonique de la Mairie : lundi, mardi, jeudi et vendredi : 09:00 - 12:00 13:30 - 17:00  
Accueil du public : lundi de 09:00 à 12:00, mardi 15:00 à 18:00, jeudi 09:00 à 12:00, vendredi 14:00 à 17:00

⇒ En dehors de ces heures, vous pouvez nous contacter via le formulaire disponible sur le site internet de la commune ou via le lien sur Panneau Pocket ou le QR code. Nous vous recontacterons dans les meilleurs délais.



## Hauts-de-France propres

Les Hauts-de-France propres ont eu lieu le vendredi 17 mars pour les élèves de l'école primaire, le 18 pour les autres participants.

L'occasion de ramasser des centaines de mégots, des bouteilles verre et plastique et des détritrus divers et variés.



## Mouvement du personnel communal

Mme Lucie Rambouillet est arrivée à l'accueil de notre mairie en mai 2006 pour un mi-temps complété par une prise de poste en parallèle au SIAEP (Syndicat d'eau). En mai 2016, elle a assuré, avec succès et beaucoup d'investissement, la fonction de secrétaire générale à temps plein suite à la mutation de Mme Beaufils et la dissolution du SIAEP.

Nous lui souhaitons de s'épanouir pleinement au sein de ses fonctions dans sa nouvelle collectivité et l'avons vue partir en février avec un gros pincement au cœur... Nous la remercions chaleureusement pour tout le travail accompli.

Mme Virginie Treffort, notre nouvelle secrétaire générale, a pris ses fonctions en remplacement de Mme Rambouillet. Nous lui souhaitons la bienvenue dans notre municipalité et sommes heureux de son arrivée et de sa prise de poste réussie.

Nous souhaitons également la bienvenue à 3 nouveaux agents techniques, M. Kisky Ludovic, Mmes Lebel Catherine et Bruant Alicia.

## Cyber base

2 fois par mois l'équipe "CYBER BASE" tient une permanence dans la salle du conseil municipal. N'hésitez pas à prendre contact avec eux si vous voulez vous initier à l'informatique, si vous avez besoin d'une aide pour des démarches administratives en ligne, si vous avez une question ou un problème sur 1 point précis en informatique.



## Démarchage en porte à porte

Nous vous invitons à la plus grande prudence face aux divers démarchages à domicile..

**Sachez que la mairie ne mandate jamais d'entreprises pour du démarchage à domicile à des fins commerciales ou de toute autre nature.**

### Pour info

La vente à domicile est soumise à une réglementation qui sert à protéger le consommateur. Les règles portent sur le contenu du contrat et sur les délais de rétractation.



[www.demarches.interieur.gouv.fr](http://www.demarches.interieur.gouv.fr)

## Affichage sauvage

Plusieurs panneaux d'affichage d'opinion libre sont disponibles dans la commune afin de pallier à l'affichage sauvage. Nous tolérons occasionnellement les affichages sur les feux annonçant des manifestations, sous réserve qu'ils soient attachés avec de la corde et retirés ensuite mais il est strictement interdit de coller ou scotcher des affiches sur les différents candélabres, feux ou autre équipement urbain.

## Nouvelles constructions

### Rue du Fond Mottelet

A l'angle de la rue du Fond Mottelet et de la rue Jean Jaures, IMMO Aménagement vous propose 6 terrains à bâtir viabilisés et libres de constructeur.



### Rue du Moulin Rouge

Construction d'une vingtaine de logements locatifs type F2, F3, F4 et F5.



## Ex décharge Néry / Saintines

L'ADEME a décidé de mettre en vente les terrains afin d'y installer un site de production d'électricité (panneaux photovoltaïques).

Des offres du projet ont été présentées au Conseil Municipal. Un seul a retenu l'attention du CM. Il s'agit d'un opérateur spécialisé associé et géré par une SM (Société Mixte) ayant comme membre la SICAE, notre partenaire historique fournisseur d'énergie, et le SEZEO (Syndicat d'Electricité de la Zone Est de l'Oise) dont notre commune dépend. Le Conseil Municipal a donné son accord (dans un premier temps) pour permettre la réalisation des **études de faisabilité**.

L'ADEME s'est engagée avec un autre opérateur sans l'accord de la commune. Une réunion de suivi du site est prévue le 19 juillet prochain en présence des services de l'Etat. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de la suite de cette affaire.



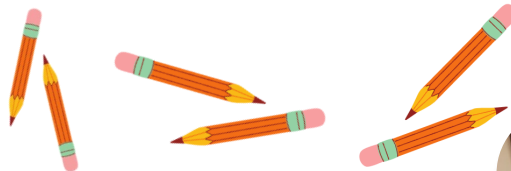
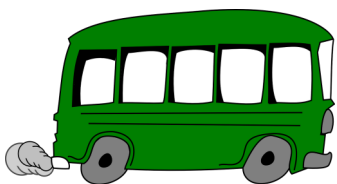
## Dotation scolaire

A la demande des enseignants et afin d'améliorer les conditions d'apprentissage des élèves, il a été décidé d'augmenter de 47% la dotation scolaire en la portant de **34€ à 50€ par enfant**.



## Sortie scolaire

Il y a une tradition à l'école que les enfants et enseignants apprécient, c'est la sortie scolaire de fin d'année. Ce moment important demande des moyens de transport dont le coût augmente chaque année. La commune a pour habitude de financer ces 3 bus, soit un coût de 1800€.



## Panne de chauffage



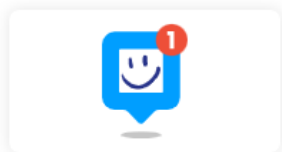
Cet hiver, le chauffage de l'une des classes de l'école primaire a rencontré différentes difficultés et l'une d'entre elles a duré 3 jours. Afin de garantir le meilleur confort pour les élèves et leur enseignant, les services techniques ont déménagé les tables et chaises dans la salle du Conseil municipal.



## Panneau Pocket

Suite au succès de l'application Panneau Pocket à l'échelle de la commune avec plus de 300 smartphones ou tablettes qui possèdent Saintines dans leurs favoris, nous avons depuis plusieurs mois ouvert celui de l'école Louis Collas.

Les informations publiées sur le Panneau Pocket de l'école sont principalement intéressantes pour les familles. N'hésitez pas à mettre l'école Louis Collas dans vos favoris.



Ecole Louis Collas - 60410



## Stationnement

Le stationnement aux abords de l'école est parfois difficile aux heures d'entrée et de sortie des enfants. Pour la sécurité de l'ensemble des piétons, il est strictement interdit de stationner en dehors des places matérialisées à cet effet, la piste cyclable doit impérativement rester libre.



## Salles des fêtes

La commune est dorénavant dotée de 2 salles pouvant accueillir vos évènements familiaux. Vous pouvez retrouver toutes les informations utiles sur le site internet de la commune, un calendrier permet de voir en temps réel la disponibilité des salles.

*Salle des fêtes,  
location uniquement en journée*



*Salle Communale Multifonctions,  
Location le week-end et en journée la semaine*



**Mairie  
de Saintines**

**Salle  
Communale  
Multifonctions**



**Pour vos évènements  
publics ou privés**  
Réception privée  
Associatif ou culturel  
Conférence - Réunion  
Spectacle



200 personnes

**Espace adapté à vos besoins**  
Espace d'accueil de 60 m<sup>2</sup>  
Espace de réception  
Salle de 210 m<sup>2</sup> avec piste de danse  
et une zone bar  
Espace de 71 m<sup>2</sup> avec loge



**Équipements**

Température et

Lavabo séparé



**Équipements pour une soirée**  
Tables rectangulaires (env 6 personnes)  
Tables rondes (env 6 personnes)  
Chaises  
Connexion internet via prise Ethernet  
Système de rafraîchissement  
pour personnes à mobilité réduite  
et plus



Équipement



**Tarifs**

**Location « week-end »**

Vendredi après-midi au lundi matin  
Saintines 850€  
Saintines 800€  
Saintines 800€

**1 journée**

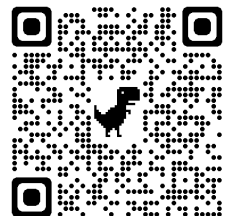
Vendredi ou jeudi, remise des clés la veille, restitution le lendemain matin  
Saintines 450€  
Saintines 400€  
Saintines 400€

Saintines 850€  
Saintines 500€  
Saintines 1000€

*Flyer disponible en Mairie*



Saintines - Juin 2023 / n°62





# Les fêtes & cérémonies

## Cérémonie des vœux 2023

Les vœux de Monsieur le Maire et de son conseil municipal se sont déroulés le 24 janvier en compagnie des associations, maires des communes de l'ARC, corps enseignant etc. Le moment pour faire un petit bilan de l'année et présenter les projets de l'année 2023.

Monsieur Desmoulins a reçu la médaille du Sénat des mains de notre sénateur Olivier Paccaud et notre député Pierre Vatin pour son investissement depuis 46 ans.



## Galette des rois

Les aînés ont été invités le 15 janvier pour partager la galette des rois, moment important pour se retrouver et passer un après-midi convivial en toute amitié.



## Commémoration du 8 mai

Le 78ème anniversaire de l'armistice de la guerre 39/45 a été célébré en compagnie des élus, anciens combattants et différents représentants.

Un verre de l'amitié a été servi à la suite de cette cérémonie. Nous remercions toutes les personnes qui étaient présentes et contribuent à perpétuer la mémoire et les hommages.



## Fête des mères

Le samedi 03 juin, nous avons assisté à un magnifique spectacle avec Allan Hart et son Cabaret des Bulles afin de souhaiter une bonne fête aux mamans de Saintines et les mettre à l'honneur. Spectacle plein de poésie et d'humour, un vrai plaisir visuel qui a ravi petits et grands. Un artiste qui a participé au "Plus grand cabaret du monde" chez Patrick Sébastien.

L'occasion ensuite de partager un apéritif et de repartir avec un petit cadeau offert par la municipalité.

Merci à Allan pour son talent, son dynamisme et sa bonne humeur, pour ce moment partagé, merci aux enfants qui ont participé et merci à toutes et tous pour votre présence, nous espérons vous avoir fait plaisir.

Cette tradition proposée depuis de nombreuses années à Saintines se fait sur invitation, c'est pourquoi nous invitons les mamans à se faire connaître et venir s'inscrire à la mairie.



## En partenariat avec le comité des fêtes

### Chasse aux œufs

Le 10 avril, le Comité des fêtes a organisé une chasse aux œufs dans les magnifiques jardins du château de Saintines. Un grand merci aux propriétaires d'avoir accepté de nous accueillir une nouvelle fois. Malgré un ciel gris mais sans pluie, des familles plus nombreuses que l'année précédente ont profité de ce moment et les enfants ont pu ramasser 1000 chocolats éparpillés dans l'herbe. Des boissons et brioches ont été offertes après cette épuisante course. Merci aux membres pour leur aide et à M. le Maire pour sa présence.



## Les petits écoliers saintinois



L'association Les Petits Ecoliers Saintinois pour animer l'école et le village.

Créée en septembre 2022, l'association Les Petits Ecoliers Saintinois est composée de parents d'élèves bénévoles de l'école Louis-Collas qui ont pour ambition d'animer l'école et le village.

En 2022 et 2023, l'association a d'ores-et-déjà organisé plusieurs manifestations : participation avec divers stands au spectacle de fin d'année de l'école dans le gymnase ainsi que deux repas-dansants à thèmes (paëlla et couscous) dans l'ancienne salle des fêtes, ayant rassemblé au total une centaine de personnes dans la joie et la bonne humeur.

Les bénéfices dégagés grâce à ces actions ont permis d'acheter du matériel pédagogique (dictaphones, tableaux bavards...) et ludique (jeux, ballons, matériel pour jardiner...) pour l'école maternelle et élémentaire. L'association prévoit encore quelques surprises pour les enfants avant la fin de cette année scolaire.

**L'association vous donne rendez-vous pour la kermesse de l'école qui aura lieu le samedi 1<sup>er</sup> juillet avant de repartir à l'action l'année prochaine.**

# Les associations



## EPSOVAL (Epicierie Solidaire de la Vallée de l'Automne)

A ce jour, 40 familles sont reçues tous les 15 jours les mercredi après-midi et jeudi. Ce nombre risque d'augmenter compte tenu de la situation actuelle.

2 nouvelles communes ont adhéré : Béthancourt-en-Valois et Raray.

**Une journée de partage** sera organisée **au château de la Douye le 8 juillet à partir de 13h30**. Animation ouverte à tous avec jeux gonflables, vélo smoothies, théâtre de rue, animations et jeux divers, barbe à papa, buvette sans alcool, etc ...



# EPSOVAL



Rendez-vous  
le 08 juillet



## ATTS

L'édition annuelle du tournoi de tennis de table de Saintines (compétition départementale homologuée) s'est tenue le jeudi 18 mai 2023 à la salle des sports de Saintines.

Cette épreuve rassemble environ 90 joueurs issus de tous les clubs du département de l'Oise.

Une fois encore, cette manifestation a été un succès. Tous les participants se sont vus remettre un maillot souvenir de l'épreuve et les matchs ont été acharnés de 8h30 à 21h30 !

Un grand merci aux bénévoles du club qui ont œuvré avant, pendant et après l'épreuve pour assurer le meilleur accueil aux participants (montage de la salle, mobilier, gestion de la buvette et du barbecue, organisation sportive). Le succès de ce tournoi est le leur. Tous nos remerciements également à la municipalité de Saintines pour le prêt du mobilier et la présence de Mme Debray à la remise des trophées aux vainqueurs du jour.



## Tournois du 18 mai à Saintines

### Kick and Thai

Une année forte en récompenses et nous remercions tous nos boxeurs pour leur détermination.

La saison se terminera par le dernier entraînement du vendredi 23 juin 2023.

Pour clôturer cette saison 2022/2023, nous nous rendrons à Savigny-le-Temple pour le championnat national le week-end du 27 mai 2023.

Nos entraînements reprendront le mercredi 6 septembre 2023 aux horaires habituels :

- Lundi 19h00 / 20h30
- Mercredi 19h15 / 20h30
- Vendredi 19h00 / 20h30



### Nouveau à Saintines

LEALDADE PRODUCTIONS propose

**COURS DE GUITARE**  
**TOUS STYLES-TOUS NIVEAUX**  
à partir de 7 ans (45min)

**EVEIL MUSICAL**  
à partir de 3 ans (30min)

le Lundi ou le Samedi  
à l'ancienne salle des fêtes  
Place Foch - 60410 Saintines

Cours collectifs de 4 à 7 élèves

#### EVEIL MUSICAL

85€/mois - 175€/trimestre - 330€/année

#### COURS DE GUITARE

0€/mois - 220€/trimestre - 430€/année

Adhésion annuelle 20€

**Places limitées**

Inscriptions dès maintenant



CONTACT : Fabrice Abrunhosa - 06.17.82.87.81  
abrunhosa.fabrice@gmail.com

www.lealdade-productions.com

